



Le webinaire commencera
dans quelques instants

Midis du collectif #11

Questions / Réponses



Midis du collectif #11

Session de Questions / Réponses

7 mars 2023

Collectif SI Auvergne Rhône Alpes:
Guillaume Mithieux (ORSAC)
Elodie Picano (GCS SARA)

Intervenant :
Fanny Hannaux (ANS)



Micros coupés pendant le temps des interventions



Temps de questions / réponses



Questions à poser en levant la main



Session enregistrée



Vos intervenants du jour



Fanny Hannaux



Guillaume Mithieux



Elodie Picano



Questions / Réponses

Des financements qui s'adaptent aux situations des ESSMS



En synthèse



Pour accélérer
le déploiement
du numérique

1

**Pour les ESSMS
qui n'ont pas encore de DUI**

S'équiper
d'un DUI
compatible
avec
*Mon espace
santé*

14 k€



... et
déployer
les usages

7 K€



* Si votre éditeur est référencé.
S'il n'est pas référencé, 12 K€.

2

**Pour les ESSMS
qui ont déjà un DUI**

Renforcer les usages du DUI et
l'échange et le partage des données

5 K€**



Mettre à jour son DUI avec une version
compatible avec *Mon espace santé*

100% financé par l'État

**Dispositif
SONS**

** Pas d'obligation d'avoir recours au dispositif
SONS pour renforcer les usages mais en
pratique les objectifs seront plus facilement
atteignables.

3

**Pour les organismes
gestionnaires de petite taille**

Des aides
à l'investissement pour :

- S'équiper en matériel
et infrastructures
- Bénéficier d'accompagnement
pour sécuriser le projet



- ❖ **INS** : une seule et unique identité partagée par tous les acteurs. L'INS provient des bases de référence nationales interrogées par l'intermédiaire du téléservice INSi intégré à votre logiciel.
- ❖ **RPPS** l'identification des professionnels dans le portail RPPS + pour disposer d'une identité numérique unique et pérenne. Nécessaire pour accéder au DMP et avoir une MSS.
- ❖ **MSS** les données de santé sont échangées de manière sécurisée avec vos interlocuteurs.
- ❖ **DMP**

● Le vendredi 17 mars 2023

- **Un atelier participatif le matin** : stratégie de déploiement – qui enregistrer ?
 - En présentiel avec l'ANS et le GCS SARA.
 - L'atelier aura pour objectif de travailler à la formalisation, par secteur d'activité, des bonnes pratiques en terme d'enregistrement des professionnels du secteur ESSMS via le portail RPPS+, en identifiant des cas d'usages appropriés.
 - S'inscrire ici : <https://forms.office.com/e/82RsckYsWQ>
- **Webinaire de l'ANS l'après-midi**, le portail RPPS+ : accompagner les ESMS dans le déploiement.
 - S'inscrire ici : <https://esante.gouv.fr/webinaires>



Adresse de contact :

esms.numerique@sante-ara.fr



Pour plus d'informations, consultez les sites du [GCS SARA](#) et l'[ARS ARA](#) :
[Programme ESMS numérique](#) | [Collectif SI médico-social](#) | [Cybersécurité](#)

⇒ Les sessions des Midis du collectif seront disponibles en replay quelques jours après



Pages ressources :

Site de l'ARS : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/le-programme-esms-numerique>

Site du GCS : <https://www.sante-ra.fr/projets/esms-numerique/>

Autodiagnostic ANAP : <https://ressources.anap.fr/autodiagnostic/102>

Merci pour votre attention !